

L'ECHO DU LIGNON



Des élèves de l'école à la bibliothèque



Remise des dictionnaires pour les futurs 6èmes



Sortie scolaire à la Bâtie d'Urfé

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2013

N°9



Le départ de la Ligérienne



Soirée fleurissement communal



Réfection du chemin des Odinets



Football Club de la Plaine : équipe senior



Football Club de la Plaine : équipe U11



L'ACP en promenade

SOMMAIRE

La vie poncinoise en images	page	1
Sommaire	page	2
Mot du Maire	page	3
<u>Comptes-rendus des réunions du Conseil</u>		
• Réunion du 17 janvier 2012	pages	4 à 5
• Réunion du 27 février 2012	pages	5 à 8
• Réunion du 26 mars 2012	pages	8 à 11
• Réunion du 30 mai 2012	pages	11 à 12
• Réunion du 30 juillet 2012	pages	13 à 14
• Réunion du 25 septembre 2012	pages	14 à 16
• Réunion du 30 octobre 2012	pages	16 à 19
• Réunion du 13 décembre 2012	pages	27 à 28
La vie poncinoise en images	pages	20 à 26
Fleurissement	page	29 à 30
Commerçants et artisans en 1900	page	31
École de musique de Poncins et Football Club de la Plaine	pages	32 à 33
Pétanque Poncinoise et GRAL	page	34
Association Culturelle Poncinoise	page	35
Fanfare St Germain Laval-Poncins	page	36
La vie en église	page	37
Messes et État-civil	page	38
Calendrier des manifestations	pages	39 à 42
Informations municipales	pages	43 à 45
La vie poncinoise en images	pages	46 à 47

Couverture : les activités des enfants de l'école

Bulletin édité par la Mairie de Poncins
Directeur de la Publication : Julien Duché

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

À chacune et chacun d'entre vous je présente mes vœux les meilleurs pour l'année 2013. Au-delà des vœux traditionnels de santé, je formule le vœu que cette année vous permette de réaliser vos projets personnels. Par ailleurs, sachons savourer le moment présent.

En 2012, la commune a préparé le futur chantier de la reconstruction de la salle communale. Il a fallu affiner le projet, définir le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), lancer l'appel d'offres, étudier les différentes propositions, et démarrer le chantier.

La phase de démolition a démarré en fin d'année 2012. Nous avons prévu de garder la façade de l'ancienne salle, mais devant l'état de fragilité de celle-ci, il a fallu se résigner à la démolir.

L'« ancienne salle » va se trouver agrandie, en allant jusqu'aux murs de clôture. Elle bénéficiera d'une cuisine fonctionnelle.

Dans l'ancien jardin, à droite en regardant la salle communale, seront construites deux salles répondant aux besoins de nos associations. Les travaux dureront toute l'année 2013.

Le chemin des Odinets ainsi qu'une partie du chemin de la Sciolet à Goincet ont été rénovés.

Pour 2013, hormis le chantier de la salle communale, la commune va s'inscrire dans une démarche de contrat (COCA) avec le Conseil Général permettant d'apporter une aide aux futurs projets de la commune.

Nous voulons maintenir une certaine qualité de vie dans notre village. Notre commune plaît aux futurs habitants. Nous savons les accueillir, grâce aux activités proposées par nos associations, notre cadre de vie, notre école et ses services etc.

Je ne peux pas passer sous silence les cambriolages et les actes de vandalisme qui sont survenus lors des fêtes de fin d'année et en ce début d'année 2013. Soyons très vigilants et n'hésitons pas à signaler toute présence ou tout comportement étrange

Encore bonne année 2013.

Le Maire

Julien Duché

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 17 janvier 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire. Mesdames Nathalie DUBOEUF, Annick GIRARD, Sandrine NICOLAS et Stéphanie BLEIN étaient absentes excusées.

- 1 - **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2011.
- 2 - **FIXE** différentes orientations budgétaires pour l'année 2012 :
 - Salle communale, voirie : chemin des Odinets, VC4, ponts, acquisition tracteur, remise à niveau de l'éclairage public, extension du réseau électrique, matériel : broyeur à végétaux, nettoyeur (Karcher)
- 3 - **SOLLICITE**, à l'unanimité, une subvention au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) pour la salle communale. (Délibération n° 17/01/2012 - 1)
- 4 - **SOLLICITE**, à l'unanimité, une subvention auprès du Conseil Général pour Equipement Rural d'Animation (ERA). (Délibération n° 17/01/2012 - 2)
- 5 - **ACCEPTE**, à l'unanimité, de rémunérer les agents recenseurs sur la base de :
 - 1,13 € par logement et 1,72 € par habitant. (Délibération n° 17/01/2012 - 3)
- 6 - **ACCEPTE**, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle :
 - Au Comité de la Foire d'un montant de 1 500 € pour l'acquisition d'un chapiteau
 - Au Sou de l'Ecole d'un montant de 166 € pour la fourniture des sapins de Noël,
 - A la MJC de FEURS d'un montant de 87 € pour les enfants de la commune fréquentant l'Accueil de Loisirs. (Délibération n° 17/01/2012 - 4 - 5 - 6)
- 7 - **DECIDE**, à l'unanimité, de reconduire le bail de Monsieur et Madame Daniel CHANTELOUP, au Bourg. (Délibération n° 17/01/2012 - 7)
- 8 - **ACCEPTE**, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion au groupement de commande départemental d'achat d'électricité avec le SIEL. (Délibération n° 17/01/2012 - 8)
- 9- **ACCEPTE**, par 6 voix pour et 2 abstentions, la prise en charge de la moitié de la cotisation des Agents à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT). (Délibération n° 17/01/2012 - 9)
- 10 - **DECIDE**, à l'unanimité, de reconduire, pour 2012, le placement de fonds de 300 000 €. (Délibération n° 17/01/2012 - 10)
- 11 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude de passage dans la parcelle de Madame Ginette VIAL, suite aux travaux de la station d'épuration. (Délibération n° 17/01/2012 - 11)
- 12 - **PREND CONNAISSANCE** :

- Du courrier de Monsieur Vincent MAZARD, propriétaire du KYM'S Café faisant part de ses difficultés,
- Du courrier de Monsieur Stéphane SAURA-SAËZ informant de son départ du logement qu'il occupe au-dessus de l'école,
- Du courrier du SDIS fixant la participation de la commune à 16 801 € pour 2012,
- Du courrier du Conseil Général attribuant une subvention de 4 088 € (sur 7 000 € attendu) pour l'acquisition du tracteur. Le solde sera attribué en 2012.
- Du courrier du Conseil Général relatif aux nouveaux taux de subvention,
- Du courrier de Feurs Espoir organisant le téléthon. 10 500 € ont été versés à l'AFM,
- Des résultats du fleurissement départemental, Commune 8^{ème} ex-æquo dans la catégorie 1B,
- Des courriers de Monsieur Paul SALEN et Monsieur Pascal CLEMENT, Députés,
- De Monsieur Gérard TARDY, Maire de LORETTE concernant la réforme des collectivités territoriales,
- Des courriers de Messieurs Jean-Claude FRECON, Maurice VINCENT et de Madame Cécile CUKIERMAN, Sénateurs,
- Du courrier de Monsieur Jean-Paul BEL, Président du Sénat,
- Du courrier de l'Association du Patrimoine de SALT-EN-DONZY,
- Du faire-part de mariage de Laurianne RIVET.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 27 février 2012
 Ou Jeudi 8 mars 2012

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 27 février 2012

L'an deux mille douze le 27 février le conseil municipal de la Commune de PONCINS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Julien Duché, Maire.

- Absentes excusées : Mme Stéphanie BLEIN, Madame Nathalie MARNAT, Madame Sandrine NICOLAS et Mme Annick GIRARD.
- Secrétaire élu : Mme Nadine MICHEL

- Le Conseil Municipal :

- **1° APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 17 janvier 2012,

- **2° ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2011 de la commune, à savoir :

- Recettes de fonctionnement	646 400.59 €
- Dépenses de fonctionnement	538 254.53 €
- Excédent de l'exercice	108 146.06 €

-	Report exercice antérieur	536 649.23 €	
-	Résultat de clôture		644 795.29 €
-	Recettes d'investissement	342 674.16 €	
-	Dépenses d'investissement	113 794.65 €	
-	Excédent de l'exercice	228 879.51 €	
-	Excédent antérieur	116 470.39 €	
-	Résultat de clôture		345 349.90 €
-	Restes à réaliser		
-	Dépenses investissement	65 000,00 €	
-	Recettes investissement	29 697.00 €	
-	Résultats définitifs investissement		310 046.90 €
-	Délibération n° 27/02/2012 - 1		
-	3° ETUDIE et APPROUVE , à l'unanimité, le compte administratif assainissement 2011, à savoir :		
-	Recettes d'exploitation	35 260.53 €	
-	Dépenses d'exploitation	12 401.06 €	
-	Excédent de l'exercice	22 859.53€	
-	Report exercice antérieur	18 145.22 €	
-	Résultat de clôture		41 004.75 €
-	Recettes d'investissement	336 280.86 €	
-	Dépenses d'investissement	635 487.16 €	
-	Déficit	-299 206.30	
-	Excédent antérieur reporté	25 554.17 €	
-	Résultat de clôture		-273 652.13 €
-	Restes à réaliser		
-	Dépenses investissement	58 829.00 €	
-	Recettes investissement	332 342.00 €	
-	Résultats définitifs investissement		-139.13 €
-	Délibération n° 27/02/2012 - 2		
-	4° ETUDIE les demandes de subventions et VOTE , à l'unanimité, celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :		
-	ADAPEI		110 €
-	ADMR Pays d'Urfé		200 €
-	Amicale Boule		150 €
-	Amicale Classe 64		15 €
-	Association Culturelle Poncinoise (ACP)		150 €
-	Association Musicale de FEURS		60 €
-	Association des Paralysés de France		50 €

- | | | |
|--|---------|--|
| - Association Roannaise Pour l'Apprentissage | 20 € | |
| - Association Transports Scolaires Feurs Rive Gauche | 992 € | |
| - Autisme Forez | 50 € | |
| - Bibliothèque Centrale de Prêt | 124 € | |
| - CFA BTP LOIRE | 60 € | |
| - CFA Les Mouliniers | 20 € | |
| - Club Handisport | 80 € | |
| - Club Pêche Nature de l'Astrée | 150 € | |
| - Comité de la Foire | 150 € | |
| - Croix Rouge de FEURS | 50 € | |
| - Ecole de Musique de PONCINS | 600 € | |
| - Fanfare | 350 € | |
| - FNACA | 100 € | |
| - Football Club de la Plaine | 350 € | |
| - Gymnastique Volontaire Poncinoise | 150 € | |
| - Lycée Privé E Gautier - Ressins | 40 € | |
| - Pétanque Poncinoise | 150 € | |
| - Prévention routière | 20 € | |
| - Rats musqués | 180 € | |
| - Sou de l'école | 1 100 € | |
| - SSIAD des Montagnes du Matin | 100 € | |
| - Tennis Club Poncinois | 150 € | |
| - USEP | 100 € | |
| - Vie Libre | 100 € | |
| - Les Roses de Noël | 50 € | |
| - Foyer Socio Éducatif Collège St Germain Laval | 40 € | |
| - MFR Montbrison | 20 € | |
| - Le Château d'Aix St Martin la Sauveté | 50 € | |
- **5° EST INFORMÉ**, que pour la bonne gestion de la nouvelle station de traitement des eaux usées, un règlement doit être établi. Celui-ci sera étudié lors de la prochaine réunion.
- **6° DÉCIDE**, à l'unanimité, d'attribuer un forfait de déplacement de 150 € à chaque agent recenseur. (Délibération n° 27/02/2012 - 3)
- **7° APPROUVE**, à l'unanimité, les différents devis pour l'acquisition de matériel à savoir :
- | | | |
|-------------------------------------|---------|-------------------|
| - Nettoyeur | 2 035 € | ETS FOYATIER |
| - Broyeur | 4 235 € | ETS FOYATIER |
| - Tronçonneuse élagueuse et harnais | 740 € | FEURS MOTOCULTURE |
- Et **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Général au titre des enveloppes cantonales de solidarité.

8° PREND CONNAISSANCE :

- du rapport d'activité 2010 de la communauté de Communes de FEURS EN FOREZ,
- du courrier du Conseil Général qui ne peut répondre favorablement à la demande de subvention exceptionnelle pour les travaux sur les ponts. L'aide sera attribuée au titre des enveloppes cantonales de solidarité.
- Du placement du compte à terme qui rapporte 2 910 € pour 2011.
- Du courrier commun de la FCPE et des syndicats enseignants relatif aux fermetures de classes et à la suppression de postes, .à la rentrée 2012.
- du courrier de Cécile CUKIERMAN, Sénatrice, concernant un questionnaire sur les états généraux du Sénat.
- Du courrier de TARENTELE suite à leur assemblée générale du 4 janvier 2012.
- Du courrier de Christophe MASSON, Président du Sou de l'Ecole, demandant une subvention exceptionnelle pour la location de la salle des fêtes de CHAMBÉON à l'occasion du loto de l'école.
- Des remerciements de Claudette DURON pour la participation de la commune à l'occasion du concours de scrabble.
- De l'invitation de Monsieur René REYNAUD, Président de la FNACA, à la cérémonie du 50ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie qui aura lieu le lundi 19 mars 2012 à 18 h au monument aux morts au cimetière.
- De l'invitation du Club de Pêche Sportive Forez-Velay à la 31ème édition du trophée du Lignon Forézien le samedi 19 mai 2012.
- PRÉSENTE ses vœux de rétablissement à Bernard FOYATIER
- PRESENTE ses condoléances à Annick GIRARD pour le décès de sa maman, à Adrien SIMON pour le décès de son beau-frère et à Julien DUCHÉ pour le décès de sa belle-mère.

- Prochaine réunion du Conseil municipal : lundi 26 mars 2012 à 20h30
- Ou mardi 27 mars 2012 à 20h30
-
- Réunion du CCAS lundi 26 mars 2012 à 20 h
- Ou mardi 27 mars 2012 à 20 h
-

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 26 MARS 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Stéphanie BLEIN et Madame Annick GIRARD étaient absentes excusées.

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que le vote des taux et le fonds de concours prévus à l'ordre du jour ne seront pas évoqués au cours de cette réunion.

Ces deux points seront vus dans une prochaine réunion, avant le 15 avril, et après la réunion de la CLECT et du conseil communautaire.

Le Conseil municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 27 février 2012,

2° APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2011 de la commune établi par Monsieur LAVOISIER, Percepteur. **(Délibération n°1)**

3° DECIDE, à l'unanimité, d'affecter la somme de 345 349.90 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 644 795.29 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal. **(Délibération n° 1)**

4° APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2011 du budget assainissement établi par Monsieur LAVOISIER, Percepteur. **(Délibération n° 2)**

5° DECIDE, à l'unanimité, d'affecter la somme de 139.13 € en recette investissement (compte 1068) et la somme de 40 865.56 € en recettes de fonctionnement (compte 002) pour le budget assainissement. **(Délibération n°2)**

6° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget primitif 2012 de la commune** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	1 094 781 €
Section d'investissement	1 235 000 €

7° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget primitif assainissement 2012** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	72 774 €
Section d'investissement	438 781 €

8° APPROUVE le plan de formation (2012-2014) qui recense l'ensemble des besoins collectifs et individuels de formation des agents. **(Délibération n° 3)**

9°PREND CONNAISSANCE :

- Du courrier de Monsieur le Procureur concernant l'incendie de la salle communale. Le dossier est classé sans suite, les mineurs concernés n'ayant aucunement eu l'intention de mettre le feu.
- De la demande de subvention de l'école St Joseph à BALBIGNY pour deux enfants de PONCINS. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.
- Du courrier de Monsieur Patrick QUETANT concernant la construction du local des agents.
- Du courrier commun de Mr et Mme PARIS-BOSSOUTROT et BERTHOLLET-JACQUEMONT à Vizézy, concernant les aboiements des chiens de leurs voisins.

- Du dossier d'installation classée soumise à autorisation de la SA THOMAS concernant l'extension de la carrière de sables et graviers à CIVENS. Le conseil municipal, à l'unanimité, ne fait aucune remarque particulière sur ce dossier. (**Délibération n° 4**)
- Du courrier commun de Messieurs Jean-Claude FRECON et Maurice VINCENT, Sénateurs, relatif aux dernières modifications législatives sur la réforme territoriale.
- Du courrier syndical représentant le personnel du Conseil Général sur le salage et déneigement des routes départementales.

Dates à retenir :

Conseil municipal avant le 15 avril : Mardi 10 avril à 20h30
 Jeudi 12 avril à 20 h
 Vendredi 13 avril à 20h30

Soirée fleurissement Lundi 21 mai
 Vendredi 25 mai

Fête des Mères Dimanche 24 juin à 10h30

Accueil des nouveaux arrivants : A voir en septembre

Madame Nathalie DUBOEUF qui a assisté à l'assemblée générale du tennis fait part des remerciements formulés par Monsieur Jean-François CHAUVE, Président, pour le travail effectué par Armand MICHEL et Daniel FOYATIER sur les deux courts de tennis.

Organisation de la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2012.

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Nathalie DUBOEUF, Madame Stéphanie BLEIN et Madame Annick GIRARD étaient absentes excusées. Monsieur Jean-Marc CHARPINET est arrivé en cours de réunion.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2012,

2° VOTE le taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012, à savoir :

- Taxe d'habitation 6.43 %
- Taxe foncière bâti 8.56 %
- Taxe foncière non bâti 28.20 % (**délibération n° 12/04/2012-1**)
-

3° DETERMINE les dépenses prévues au budget justifiant du fonds de concours versé par la Communauté de Communes, soit 60 146 € (factures de chauffage et d'électricité, entretien de la voirie, carburant, salaire des agents...) (**délibération n°12/04/2012-2**)

4° AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à ester en justice sur le plan civil pour l'incendie de la salle communale et à choisir un avocat pour défendre la commune
(Délibération n° 12/04/2012-3)

5° CHOISIT, le bureau d'étude SIC INFRA pour l'étude géotechnique de la salle communale. Le devis s'élève à 4 284.50 € H.T. (Délibération n° 12/04/2012-4).

6° APPROUVE, le nouveau périmètre du site Natura 2000 « Etangs du Forez ». (Délibération n° 12/04/2012-5)

7° PREND CONNAISSANCE :

- Du courrier de Monsieur Roger Saint Pol, Président de l'Ecole de Musique de PONCINS concernant le concert sur les bords du Lignon le samedi 16 juin 2012 à 18 h à l'occasion de la fête de la musique et proposant également l'animation de certaines manifestations.
- De la demande de Monsieur Gérard BEDON souhaitant un emplacement pour l'installation d'un camion pizza le jeudi soir.
- Des félicitations du Conseil Général pour le fleurissement départemental.
- Des remerciements de Monsieur Charles MAITRE relatifs à l'organisation de la journée de destruction des renards.

Prochaine réunion du Conseil municipal : mercredi 30 mai 2012

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 30 MAI 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Sandrine NICOLAS, Madame Nathalie DUBOEUF, Madame Annick GIRARD et Madame Stéphanie BLEIN étaient absentes excusées. Monsieur Adrien SIMON est arrivé en cours de réunion.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2012,

2° APPROUVE, à l'unanimité, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour les travaux de la salle communale, **CHARGE** Monsieur le maire de lancer la consultations des entreprises et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché. (Délibération n° 30/05/2012 - 1)

3° APPROUVE, à l'unanimité, le règlement du service assainissement,
(Délibération n° 30/05/2012 - 2)

4° APPROUVE, à l'unanimité, le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, (délibération n° 30/05/2012 - 3)

5° DÉCIDE, par 6 voix pour et 2 abstentions, de revoir le tableau des ratios « promus-promouvables » afin de permettre l'avancement des agents, (délibération n° 30/05/2012 - 4)

6° PREND CONNAISSANCE :

- Du courrier de la Fédération Française de Randonnées Pédestres qui a constaté l'amorce du chemin « La Barge-Villedieu » et qui souhaite connaître l'échéancier des travaux. Un courrier a été adressé à la famille GUERIN.
- Du courrier de Monsieur Philippe BERTHOLLET de Vizézy suite aux aboiements des chiens de Monsieur Pascal DURRIS.
- Du courrier du Centre Hospitalier de FEURS concernant le projet de fusion des hôpitaux de FEURS et MONTBRISON.
- Du courrier de la Paroisse St Paul en Forez - Donzy concernant la mise à disposition des églises pour les concerts.
- Des remerciements de l'ADAPEI, SSIAD des Montagnes du Matin, le Château d'Aix pour le versement de la subvention,
- Du courrier de Monsieur Alain BOMPIUS pour le versement de la subvention et qui invite le conseil municipal le 7 juillet à l'occasion de la coupe de PONCINS,
- Du courrier de la Communauté de Communes du Pays de St Galmier concernant la lettre ouverte adressée aux deux candidats des élections présidentielles,
- Du concours de pétanque des Elus de l'Arrondissement de MONTBRISON le samedi 8 septembre 2012 à SALVIZINET,
- Bureau de vote pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012

Prochaine réunion du Conseil municipal : mercredi 30 juillet 2012

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 30 JUILLET 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Annick GIRARD et Madame Stéphanie BLEIN étaient absentes excusées.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 30 mai 2012,

2° APPROUVE, à l'unanimité, le nouveau Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour les travaux de la salle communale suite à l'ajout d'un lot CHARGE Monsieur le maire de lancer la consultation des entreprises et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché. (Délibération n° 30/07/2012 - 1)

3° APPROUVE, à l'unanimité, la participation pour l'assainissement collectif (PAC) en remplacement de la participation pour raccordement à l'égout (PRE) suite à la loi de finances rectificative du 14 mars 2012 (Délibération n° 30/07/2012 - 2),

4 APPROUVE, à l'unanimité, le nouveau règlement du service assainissement suite au passage à la participation pour l'assainissement collectif (Délibération n° 30/07/2012 - 3),

5° DÉCIDE que l'éclairage public sera interrompu la nuit dès que toutes les horloges astronomiques seront installées. Un arrêté de Monsieur le Maire précisera les modalités d'application de cette mesure (Délibération n° 30/07/2012 - 4),

6° AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention concernant la dématérialisation des différents documents administratifs (Délibération n° 30/07/2012 - 5),

7° APPROUVE, à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté de Communes de FEURS EN FOREZ, à savoir :

- Siège social : 13 avenue Jean Jaurès à FEURS
- Article 4 : Précision dans les statuts à la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement. (Délibération n° 30/07/2012 - 6),

8° DÉCIDE, à l'unanimité, la mise en application de la taxe de séjour. (Délibération n° 30/07/2012 - 7),

9° AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec Electricité Réseau Distribution France (ERDF). (Délibération n° 30/07/2012 - 8),

10° ACCEPTE, à l'unanimité, de prendre en charge la non valeur concernant un reliquat de redevance assainissement non payé et d'un montant de 4,10 €. (Délibération n° 30/07/2012 - 9),

11° AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire de signer la convention pour la mise à disposition par la commune de locaux utilisés par la paroisse. La salle actuellement affectée à la paroisse n'étant plus utilisable. Tout le mobilier a été récupéré et entreposé à la Maison paroissiale à FEURS (Délibération n° 30/07/2012 - 10),

12° PREND CONNAISSANCE :

- Du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Ce rapport peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.
- Du courrier de Monsieur Henri NIGAY nous informant des subventions attribuées, à savoir : salle communale 88 000 €, voirie 22 187 €
- Du courrier de Monsieur le Sous-Préfet faisant savoir que la commune n'était pas retenue pour l'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux de la salle.
- Du courrier de Loire Initiative pour le prêt d'honneur attribué à Monsieur Guillaume RICHARD pour la reprise du garage VALOIS.
- Du courrier de certains riverains des Varennes relatif à l'entreprise de bois. Une réunion sera programmée.
- De la copie du courrier de Tarentelle adressé à Monsieur le Maire de Feurs pour demander la mise à disposition d'une salle pour leur activité.
- Des remerciements du CFA les Mouliniers, de la Prévention Routière et du Club de Pêche Sportive Forez-Velay.
- Du courrier de la mairie de Ste Foy St Sulpice concernant l'inter municipalité de boules qui aura lieu le 15 septembre 2012.
- Du faire-part de naissance de Lili au foyer de Karène BJARD et d'Anthony BURNOD.
- Des remerciements de Marine THIOLLIER et Frédéric SUSANNA qui se sont mariés le 7 avril 2012 et de Laurianne RIVET et Julien BRUNIER-COLLET qui se sont mariés le 19 mai 2012.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 24 septembre ou mardi 25 septembre 2012.

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 25 septembre 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Mesdames Sandrine NICOLAS, Nathalie DUBOEUF et Stéphanie BLEIN étaient absentes excusées. Madame Annick GIRARD était absente.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 30 juillet 2012,

2° FAIT le point sur le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de la salle communale. Suite à l'appel d'offre, 63 entreprises ont répondu pour 13 lots. Le choix des entreprises se fera le jeudi 11 octobre 2012.

En ce qui concerne le dossier juridique, une réunion avec l'avocat sera organisée.

Monsieur le Sous-Préfet donne un avis favorable à la demande de dérogation pour commencer les travaux de la salle avant le dépôt d'un nouveau dossier de demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

3° DÉCIDE d'inscrire au programme 2013 de la voirie communale, le chemin des Amoureuses et le chemin de la Roche, **APPROUVE**, à l'unanimité, le devis de la DDT d'un montant total de 86 060 € H.T. et **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Général. (Délibération n° 25/09/2012 - 1)

4° DÉCIDE, à l'unanimité, de souscrire à l'option « télégestion » avec le Syndicat Intercommunal d'énergies de la Loire, pour le chauffage de l'école, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention, (Délibération n° 25/09/2012 - 2)

5° EST INFORMÉ du choix de l'entreprise pour les travaux sur le chemin des Odinets. Il s'agit de l'entreprise SCREG pour un montant de 41578 € H.T.

6° PREND CONNAISSANCE :

- Du courrier de Maître Géraldine PYANET, avocate, relatif à la révision simplifiée du PLU. La clôture de l'instruction est fixée au 4 octobre 2012.
- Des résultats du concours de fleurissement de l'office de tourisme des Montagnes du Matin.

Catégories	Nom	Classement
Communes de 500 à 1 000 ha	PONCINS	8 ^{ème} sur 12
Maison avec jardin	NICOTA Nicole	14 ^{ème} sur 25
Décors sur la voie publique	DURON Claudette	15 ^{ème} sur 23
Jardin fleuri potager	THIVOLET Lucien	8 ^{ème} sur 8
	ARVIN BEROD Michel	4 ^{ème} sur 46
	METTON Jean	6 ^{ème} sur 46

- Du courrier de Madame Liliane FAURE, Maire de MONTBRISON, relatif au devenir de la Sous-Préfecture,
- De l'assemblée générale de l'association des Maires de l'Arrondissement de Montbrison qui aura lieu le vendredi 12 octobre 2012 à SAIL-SOUS-COUZAN. Madame Nadine MICHEL et Monsieur Bernard FOYATIER accompagneront Monsieur Julien DUCHÉ,
- Du courrier de Monsieur Jean-Louis MAURINES, Président de l'ACP, demandant une salle au rez-de-chaussée pour les joueurs de belote. Le conseil municipal propose la salle de l'Ancienne Forge pour les joueurs ayant des difficultés et la salle du jeu de boules après demande d'autorisation à Monsieur le Président des boules,
- Du courrier de Monsieur Anthony CHRISTOPHE qui démissionne de la présidence du club des Jeunes.
- De l'invitation de Feurs Forez Basket à l'attention de tous les Poncinois pour le match du 6 octobre 2012 à 20 h,

- De l'invitation de l'office de tourisme de Feurs le jeudi 4 octobre à 18h45,
- Du courrier de Madame Marinette VALLA concernant l'ambroisie,
- De la copie du courrier que Monsieur Peter GIRAUD a adressé à Madame la Préfète concernant l'installation d'un abribus aux Rôtis. Le courrier sera transmis à la direction des Transports du Conseil Général,
- Du courrier de Monsieur Marcel BLANCHON relatif à différents problèmes :
 - ✓ voitures garées sur la voie communale Il est rappelé que la voie publique ne doit pas être utilisée pour garer les voitures. Les propriétaires engagent leur responsabilité.
 - ✓ Panneau STOP, poteau téléphonique, état du chemin
- Du courrier de Monsieur De OLIVEIRA José et Monsieur WICART Jean-François pour divers problèmes : assainissement, (demandent à être raccordés en même temps que le lotissement de « Bruliolles »), éclairage,
- De la copie du courrier commun de quelques habitants de Bruliolles et des Baraques du Lignon adressé à Monsieur Bernard BONNE, Président du Conseil Général demandant divers aménagements sur la RD 1089 : panneau limitation vitesse, ligne continue, rond-point,
- Du mail de Monsieur Didier GIRAUDET relatif à l'état du chemin passant devant chez lui.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 29 octobre ou mardi 30 octobre 2012.

Réunion préparation de Noël : Lundi 22 octobre 2012 à 20h30

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 30 octobre 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire Stéphanie BLEIN, Sandrine NICOLAS, Nathalie DUBOEUF et Annick GIRARD étaient absentes excusées.

1 -**APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2012.

2 - **EST INFORMÉ** des différentes entreprises retenues pour les travaux de la salle communale, à savoir :

Lot n°1 DEMOLITIONS

S.D.R.T.P	43290 Montregard	18 570,30 € HT
-----------	------------------	----------------

Lot n°2 FONDATIONS SPECIALES

FRANKI FONDATION	69630 Chaponost	36 445,00 € HT
------------------	-----------------	----------------

Lot n°3 MACONNERIE - BA - ABORDS

SOROC	42810 Rozier en Donzy	253 658,94 € HT
-------	-----------------------	-----------------

Lot n°4 CHARPENTE - M.O.B. - COUVERTURE - ZINGUERIE

SARL J.B. MASSARDIER	42700 Firminy	153 971,07 € HT
----------------------	---------------	-----------------

Lot n°5 MENUISERIE EXTERIEURES PVC - OCCULTATIONS		
RIVET Jean-Louis MENUISERIE	42110 Ponsins	52 433,56 € HT
Lot n°6 FACADES		
SARL SEFRA	42400 St Chamond	19 005,00 € HT
Lot n°7 SERRURERIE		
M2B	69440 Taluyers	17 103,71 € HT
Lot n°8 MENUISERIES INTERIEURES BOIS		
RIVET Jean-Louis MENUISERIE	42110 Ponsins	57 386,92 € HT
Lot n°9 ISOLATION - PLATRERIE - PLAFONDS PEINTURE		
PCC	42120 Le Coteau	109 635,85 € HT
Lot n°10 CARRELAGE - FAIENCE		
René BOUDOL	42000 St Etienne	55 946,25 € HT
Lot n°11 REVETEMENTS SOLS MINCES		
SARL GIROUDON	42600 Champdieu	7 642,80 € HT
Lot n°12 ELECTRICITE - COURANT FAIBLE		
NOALLY	42140 Chazelles sur Lyon	43 521,15 € HT
Lot n°13 CHAUFFAGE PROPANE - VMC - PLOMBERIE		
EURELEC SALLET LACONDEMINI	42110 Ponsins	58 769,97 € HT

3- SOLLICITE une subvention parlementaire auprès du Sénateur Jean-Claude FRÉCON pour l'équipement de la salle communale, (délibération) 30/10/2012 - 1)

4 - FIXE, à l'unanimité, les différents tarifs pour l'année 2013, à savoir :

⇒ **Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC): 1 400 €**
(Délibération n° 30/10/2012 - 2)

⇒ **Redevance assainissement : 68 € pour la prime fixe et 0,88 € le m³ d'eau consommée**
jusqu'à 90 m³. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance. (Délibération
n° 30/10/2012 - 3)

⇒ **Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :**
(Délibération n° 30/10/2012 - 4 et 5)

▪ Concession perpétuelle	400 € le m ²
▪ Concession cinquantenaire	104 € le m ²
▪ Concession trentenaire	75 € le m ²
▪ Creusement fosse	212 €
▪ Inhumation	58 €
▪ Exhumation	128€
▪ Nettoyage caveau	128€

⇒ **Tarif columbarium (Délibération n° 30/10/2012 - 6)**

Cases	15 ans	30 ans	50 ans	Fourniture plaque et ouverture case	Dispersion Plaque sur stèle
3 urnes	300 €	450 €	600 €	100 €	100 €
4 urnes	400 €	600 €	800 €	100 €	100 €

⇒ **Location de la salle communale** : Pas de location de salle pour 2013.

⇒ **Droits de place pour la Fête Patronale : (Délibération n° 30/10/2012 - 7)**

- Emplacement de 0 à 5 ml 20 €
- Emplacement de 5 à 10 ml 40 €
- Emplacement de 10 à 15 ml 55 €
- Emplacement de 15 ml et plus 60 €

⇒ **Location cantine** 90 €
(Délibération n° 30/10/2012 - 8)

5 - DECIDE, à l'unanimité, de s'engager dans un Contrat Communal d'Aménagement (COCA),
(Délibération n° 30/10/2012 - 9)

6 - ACCEPTE, à l'unanimité, le devis de la SARL CELLE à ST ETIENNE LE MOLARD pour la fabrication et la pose d'un portail pour fermer le préau afin d'entreposer du matériel communal et associatif. Ce devis s'élève à 2 785 € HT soit 3 330,86 € TTC,

7 - DECIDE de lancer l'étude des eaux pluviales dans le bourg. Cette étude d'un coût d'environ 8 000 €,

8 - ACCEPTE, à l'unanimité, de verser une participation mensuelle de 12 € à tous les agents dans le cadre de la mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire à partir du 1^{er} janvier 2013, **(Délibération n° 30/10/2012 - 10)**

9 - ACCEPTE les décisions modificatives suivantes : **(Délibération n° 30/10/2012 - 11)**

DI	Compte 2189 - 79	946 €
RI	Compte 024	946 €
DI	Compte 2313 - 78	88 000 €
RI	Compte 1323	88 000 €

10 - APPROUVE, à l'unanimité, le transfert de l'espace emploi formation à la Communauté de Communes de Feurs-en-Forez au 1^{er} janvier 2013 et **APPROUVE** la nouvelle rédaction des statuts, **(Délibération n° 30/10/2012 - 12)**,

11 - DECIDE, à l'unanimité, le renouvellement de l'adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage Public » auprès du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire (SIEL) (délibération n° 30/10/2012 - 13),

12 - ACCEPTE, à l'unanimité, le nouveau ratio « PROMUS-PROMOUVABLES » concernant l'avancement de grade des agents, (délibération n° 30/10/2012 - 14),

13 - PREND CONNAISSANCE :

- Du rapport d'activité 2011 de la communauté de Communes de Feurs-en-Forez. Ce rapport peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat,
- Du courrier des sénateurs Cécile CUKIERMAN, Jean-Claude FRECON et Maurice VINCENT, relatif aux Etats généraux de la démocratie,
- Du courrier de Sophie ROBERT relatif au référendum sur le traité européen,
- Du courrier de Gérard TARDY, Maire de LORETTE, concernant trois promesses électorales de François HOLLANDE : le mariage des couples homosexuels, le vote des étrangers extracommunautaires, la suppression du cumul des mandats,
- Des remerciements de la Croix Rouge pour le versement de la subvention,
- Des remerciements de Monsieur et Madame Didier GIRAUDET, pour les travaux effectués sur le chemin,
- Du courrier de Madame Michèle COIFFET, à Vizézy, sollicitant l'autorisation de passer sous la route pour effectuer des branchements d'eau et d'électricité. Ce courrier sera transmis au SIEL,
- Du mail de Monsieur Philippe BERTHOLET concernant les aboiements des chiens de Monsieur et Madame Pascal DURRIS à Vizézy,
- Du courrier du Conseil Général concernant l'abribus demandé par Monsieur Peter GIRAUD,
- De la copie du courrier de Monsieur GUICHARD de Goincet, adressé à Monsieur GAROUX demandant à celui-ci d'élaguer ses arbres,
- Du courrier de Monsieur Philippe BRUN demandant un panneau de voie sans issue à l'entrée de son chemin à la Tuilerie,
- De la réponse du Conseil Général aux pétitionnaires des Baraques du Lignon et de Bruliolles (en partie) concernant la circulation sur la RD 1089.

Prochaines réunions :

Conseil municipal : Mercredi 12 décembre 2012 ou jeudi 13 décembre 2012

Commission bulletin : Lundi 12 novembre 2012 à 15 h

Réunion des Présidents d'Associations : Mercredi 28 novembre à 20h30

Dates à retenir :

Repas des Anciens Mardi 18 décembre 2012 à la Sauzée à ST CYR LES VIGNES

Distribution des chocolats Samedi 15 décembre de 14 h à 17 h

Dimanche 16 décembre de 10 h à 12 h



Le Sou de l'école accueille le jour de la rentrée



Assemblée générale de l'Amicale Boule Poncinoise



Les officiels à la Foire aux cerises



Février a été froid : le Vizézy est gelé !



Tombereau fleuri sur le champ de Foire



Beau bassin fleuri à Bruliolles



Bernadette et Marie Claire à la cantine



Inauguration de la cuisine d'été à l'Amicale Boule



Foire aux cerises : on se presse !



Ecole de musique de Poncins en concert



Alain de Bompuis : quelle prise !



**Armand et Daniel :
pose de panneaux**



**ACP, Claudette
une sociétaire fidèle !**



Semaine du goût à l'École



Remplacement des acacias aux jeux de boules



Comité de la Foire en assemblée générale



FNACA : cérémonie du 19 mars au cimetière



FNACA : challenge Couzon-Rouchon



Fête des mères



L'École de Musique de Poncins



Capella Forensis



Football Club de la Plaine : équipe de jeunes



14 juillet : lâcher de ballonnets



Amicale Classe 64 : pique nique au Lignon



FNACA : dégustation de bugnes



Pétanque Poncinoise : challenge Pierre Joly



Travaux de démolition de la salle communale



Sou de l'École : Loto à Chambéon



Sou de l'École : passage du Père Noël



Sou de l'École : les dirigeants



ACP : le bureau lors de l'assemblée générale



ACP : préparation d'une sortie champignons



ACP : voyage en Corrèze



ACP : concours de scrabble à EquiForum à Feurs



ACP : déménagement avant les travaux de la salle communale



Football Club de la Plaine : équipe U9



ACP : Mélodie au cours d'une répétition



ACP : Mélodie en concert à l'église



ACP : l'atelier des travaux manuels



ACP : les beloteurs en action



ACP : les rois chez les marcheurs



ACP : journée automnale à Usson en Forez

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 13 décembre 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire
Stéphanie BLEIN, Sandrine NICOLAS, Nathalie DUBOEUF et Annick GIRARD étaient
absentes excusées.

1 - **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2012.

2 - **FAIT** le point sur les travaux de la salle communale :

- Il n'y a pas d'amiante sur le chantier
- Les travaux ont commencé ce jour.

3° **ETUDIE** les différents devis pour le mobilier et l'équipement de la future salle communale
et **DECIDE** de demander une aide au titre de l'enveloppe parlementaire. (Décision n°
13/12/2012 - 1)

4° **PREND CONNAISSANCE** du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et
DECIDE par 1 voix pour et 7 abstentions de n'émettre aucun avis.
(Délibération n° 13/12/2012 - 1)

5° **DECIDE**, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 100 € à Capella Forensis.
(Délibération n° 13/12/2012 - 2)

6° **DECIDE**, à l'unanimité, d'adhérer à TIPI (Titres payables par Internet) pour la redevance
assainissement. (Délibération n° 13/12/2012 - 3)

7° **DECIDE**, à l'unanimité, de reconduire la mission ATESAT (Aide Technique de l'Etat pour la
Solidarité et l'Aménagement du Territoire) pour l'année 2013 et **CHARGE** Monsieur le Maire
de signer la convention. (Délibération n° 13/12/2012 - 4)

8° **RECONDUIT**, à l'unanimité, le contrat de prêt à usage de Monsieur Robert CHARRASSIN
pour la parcelle située aux Rôtis. (Délibération n° 13/12/2012 - 5)

9° **DECIDE** d'effectuer différents virements de crédits à savoir :

- budget commune :

Chapitre 011 - Charges à caractère général - Compte 63512	- 136 €
Chapitre 014 - Dégrèvement taxe foncière - Compte 7391171	+ 136 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours - Compte 2313-78	+ 184 373 €
Chapitre 13 - Emprunts et dettes assimilées Compte 16411	+ 184 373 €
- budget assainissement	
Chapitre 011 - Charges à caractère général - Compte 6152	- 2 349 €
Chapitre 66 - Charges financières - Compte 66112	+ 2 349 €

(Délibération n° 13/12/2012 - 6)

10° PREND CONNAISSANCE :

- du courrier de Maître Géraldine PYANET, avocate, et du jugement du Tribunal Administratif de Lyon concernant la révision simplifiée du PLU pour la création d'une zone artisanale à Goincet. Le tribunal annule la délibération approuvant cette révision. Le conseil municipal décide de demander l'avis de Me PYANET et les conditions pour faire appel.
- Du courrier du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire) concernant le courrier de Madame COIFFET demandant un raccordement électrique.
- Du courrier du Conseil Général nous informant que le taux de subvention était inchangé pour 2013 soit 55 %
- Du courrier de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM) et du Groupement des Exploitants de carrières de la Loire représenté par Monsieur Bernard NAULIN concernant le SCOT Centre Loire dans lequel il serait nécessaire de prendre en compte l'approvisionnement en matériaux.
- Du résultat du fleurissement départemental : Poncins est classé 8^{ème} de la catégorie
- 1B. La remise de prix aura lieu le samedi 23 février 2013 à ANDREZIEUX-BOUTHEON.
- De la copie du courrier de Monsieur et Madame GUICHARD adressé à Monsieur GAROUX à Goincet concernant sa haie de cèdres qui occasionne des désagréments sur la toiture de leur maison
- Et de la copie de la réponse de Monsieur GAROUX adressé à Monsieur GUICHARD.
- De la copie du courrier de Monsieur DE BOMPUIS Alain concernant le lotissement le Clos de l'Orme.
- Du courrier d'Anthony BURNOD et Karène BAJARD remerciant pour les travaux concernant la ligne téléphonique et informant le conseil municipal de la création d'entreprise d'Anthony en plomberie chauffage sanitaire début 2013.
- Du courrier de « La Table Ronde » traiteur à FEURS proposant un service de portage de repas à domicile.
- Des courriers des Sénateurs Cécile CUKIERMAN et Jean-Claude FRECON,
- Du courrier de Roger SAINT POL adressé aux associations de PONCINS et proposant une animation musicale lors de leurs manifestations.

Prochaine réunion du conseil municipal :

Lundi 28 janvier 2013 ou

Mardi 29 janvier 2013

Concours communal du fleurissement Été 2012

Catégorie A : Maison avec cour ou jardin :

1) Mr et Mme	Michel	ARVIN-BEROD	13) Mr et Mme	Edmond	BAROUX
2) Mr et Mme	Jean	METTON	14) Mr et Mme	Louis	JAMONT
3) Mr et Mme	Guy	CHARLIOT	15) Mr et Mme	Bernard	PAGNON
4) Mr et Mme	Armand	MICHEL	16) Mr et Mme	Bernard	FOYATIER
5) Mr et Mme	André	RANG	17) Mr et Mme	Edouard	DELORME
6) Mr et Mme	Albert	CHAFFANGEON	18) Mr et Mme	Christophe	DUILLON
7) Mr et Mme	Louis	TERRASSE	19) Mme Renée SALLET, Mr Jean		CHARLIOT
8) Mr et Mme	Marc	TERRASSE	20) Madame	Andrée	VAUCLAIR
9) Mr et Mme	Jean Claude	VACHERON	21) Mademoiselle	Danielle	LATOIR
10) Mr et Mme	Daniel	MURIGNEUX	22) Mr et Mme	Michel	THIOLLIER
11) Mr et Mme	Christian	DELORME	23) Mr et Mme	Frédéric	DUILLON
12) Mr et Mme	Guy	PUZENAT	24) Mr et Mme	Gérard	MOUSSÉ
			25) Mr et Mme	Robert	DUVERGER

Catégorie B : Décor sur la voie publique :

1) Mr et Mme	Robert	VILLE	3) Mademoiselle	Claudette	DURON
2) Monsieur	Daniel	FOYATIER	4) Madame	Odette	VACHERON

Catégorie C : Balcon :

1) Mr et Mme	Edmond	NICOTA	7) Mr et Mme	Jean Paul	PERRAT
2) Mr et Mme	Jean	BOURDELIN	8) Mr et Mme	Jean Paul	BILLAUD
3) Mr et Mme	Michel	GAUMOND	9) Mr et Mme	Henri	GIRAUDET
4) Mr et Mme	Dominique	THOLLOT	10) Mr et Mme	Stéphane	RANC
5) Madame	Janine	RAMIREZ	11) Mr et Mme	Sylvain	DUPORT
6) Mr et Mme	Adélio	AFONSECA	12) Mr et Mme	Christian	REYNAUD

Catégorie G : Fermes en activité et anciennes fermes :

1) Mr et Mme	Jean-Paul	METTON	2) Monsieur	Antoine	DUCHÉ
--------------	-----------	--------	-------------	---------	-------

Catégorie Potagers :

1) Mr et Mme	Gérard	GARNIER	3) Mr et Mme	Lucien	BEAU
2) Mr et Mme	Lucien	THIVOLET	4) Madame	Bernadette	VILLE

Concours du fleurissement 2012
de l'Office de tourisme des Montagnes du Matin :

Catégorie B : Décor sur la voie publique (23 participants) :

Mademoiselle Claudette DURON : 11.38

Catégorie A : Maison avec jardin (25 participants) :

Monsieur et Madame Edmond NICOTA : 13.83

Catégorie J : Maison avec jardin fleuri, potager (8 participants) :

Monsieur et Madame Lucien THIVOLET : 12.55

Catégorie H : Maison avec cour (46 participants)

3^{ème} Monsieur Guy CHARLIOT : 14.77

4^{ème} Monsieur et Madame Michel ARVIN-BEROD : 14.77

6^{ème} Monsieur et Madame Jean METTON : 14.66

La commune de Poncins a été classée 8^{ème} sur 12, dans la catégorie entre 500 et 1000 habitants avec une note de 12.67 derrière Salvizinet (15.27), Epercieux St Paul (14.90), St Cyr les Vignes (14.10), Valeille (13.47), Chambost Longessaigne (13.20), Salt en Donzy (12.97) et St Marcel de Félines (12.93).

Concours départemental du fleurissement 2012
« Fleurissement et Cadre de vie en Loire »

Catégorie A

Monsieur et Madame	Jean	BOURDELIN	:	3 ^{ème}
Monsieur et Madame	Jean	METTON	:	Encouragements
Monsieur et Madame	Edmond	NICOTA	:	Encouragements

Catégorie B

Mademoiselle	Claudette	DURON	:	Non retenu
Madame	Monique	VILLE	:	Non retenu

La commune de Poncins a été classée 8^{ème} ex-æquo dans la catégorie 1B.

Commentaires du jury départemental:

Bel effort de fleurissement par les bénévoles. Bonne réussite de l'aménagement aux abords de l'église avec l'arrosage automatique. Penser à pailler les massifs.

La conception des massifs peut être améliorée en continuant de diversifier la palette végétale et envisager une vision d'ensemble.

Continuer dans l'utilisation des vivaces.

Commerces et artisans à PONCINS en 1900

Dans un vieil Indicateur Annuaire Administratif datant de 1900, une époque où le téléphone n'existait pas encore, Joannès Szczurek a relevé d'intéressantes indications concernant le village à cette époque. Il s'agit des métiers en activité et des noms de ceux qui les exerçaient.

En 1900, Poncins comptait 915 habitants, le Maire était M. Billon et le 1er adjoint M. Baroux.

Aubergistes :	Chosson Claude, Richagneux Jacques, Pépin Claude, Roussillon Jules, Grange Marie
Boulangers :	Coquet Mathieu, Durand L.
Charcutier :	Chaland Jérôme
Forgeron - Charron :	Mey
Cordonnier :	Gagnard Antoine
Épiciers :	Chazal Jean, Richagneux Jacques, Veuve Venet
Jardinier :	Bruchet Jean
Maçons :	Charet frères
Maître d'hôtel :	Chaland Jérôme
Maréchal-ferrant :	Murat Jacques
Menuisiers :	Verd Antoine, Notin Jean-Marie, Rivet François
Mercier :	Chazal Jean
Meunier :	Mignard C. L.
Perruquiers :	Chosson Jean-Claude, Roule Georges
Tailleur :	Chosson Claude (marchand)
Toile :	Gay Pierre (marchand)

Jean Chazal et la veuve Venet ont été les premiers à éditer des cartes postales sur Poncins. La veuve Nogues, buraliste, ne s'est installée que plus tard.

Innovations à la clé de l'Ecole de Musique de Poncins

L'EMP vient d'entamer sa 8^{ème} année sur un constat de satisfaction générale. Les objectifs originels sont atteints. Une dizaine de ses élèves ont rejoint les formations musicales environnantes et plus particulièrement la fanfare de St Germain Laval - Poncins. Son rôle social n'est plus à démontrer. Les cours sont gratuits, de qualité et sanctionnés par l'examen départemental du Conseil Général. Voilà le meilleur démenti possible apporté à tous ceux qui considèrent que la musique en zone rurale est condamnée. Cela existe. Hélas !

Ce n'est pas tout. Depuis 1 an déjà, l'EMP endosse la lourde responsabilité d'employeur. Son Directeur est salarié. Il est jeune et apporte l'indispensable dynamisme que tempère l'expérience des anciens, le tout dans une fusion intergénérationnelle bien au-delà de l'aspect musical.

Puis, il y a la création de cet orchestre au nom, certes pas très original, des « Cuivres de Poncins ». Il a au moins le mérite d'avoir été choisi démocratiquement par ses membres. C'est aussi en pleine concertation qu'en septembre, s'est créé un atelier visant à aborder de nouvelles pratiques (instrumentales, directionnelles, techniques avec notamment l'improvisation ou de rythmiques inhabituelles)... Il s'est produit avec succès en concert pour la Ste Cécile fêtée à Ste Foy-St Sulpice. L'atelier est devenu naturellement le « petit ensemble orchestral ».

Puis il y a eu cette fameuse confrontation avec cet orchestre professionnel Capella Forensis qui a fait de Poncins le phare culturel de notre département ligérien ce **dimanche 9 décembre 2012**. Ce ne fut pas le grand écart redouté mais au contraire de l'avis général et par la chaleur des applaudissements un sérieux encouragement sur la voie du progrès.

N'y aurait-il que des motifs de satisfaction ? L'affirmer serait bien présomptueux. L'objectif de dynamisation du village est d'autant plus perfectible que la salle des fêtes, ou plus précisément son absence prolongée depuis bientôt 3 années (au 1 mai) n'est en rien une fatalité. Il entretient les clivages locaux. Alors soyons optimistes : on n'a jamais été aussi proche de l'issue quand d'autres moins crédules estiment que le « bout du tunnel » n'est pas en vue.

Les « Cuivres de Poncins » en 2012, lors de la fête de la musique, sur le site bucolique du Lignon ont gardé en tête l'extraordinaire besoin de rencontres et d'échanges de la population. Le Lignon est un atout exceptionnel tout comme est exceptionnel un village de moins de 1000 habitants disposant de 3 sociétés musicales dynamiques : la chorale Mélodie, la Fanfare et les Cuivres.

Alors, les Cuivres de Poncins se proposent de les fédérer le temps d'une manifestation. L'invitation est lancée pour la fête de la musique, au Lignon. La date retenue est le 22 juin 2013.

Autre proposition de dynamisation : une prestation musicale (apéritif concert par exemple) offerte en 2013 à toutes les associations locales organisatrices d'une manifestation d'intérêt public. Cette prestation est évidemment gratuite pour toute l'année 2013. Il suffit que la

demande soit exprimée de façon suffisamment anticipée pour qu'elle puisse se mettre en œuvre.

Entre temps, il y aura le **concert de printemps le 17 mars 2013**, 2 semaines avant Pâques conformément à la tradition. Nous vous y attendons nombreux.

Les Cuivres de Poncins lancent un appel à tous les musiciens pour venir les rejoindre et partager de bons moments musicaux et de convivialité.

Roger Saint Pol

Voilà pour ce qui est des moments de satisfaction. On pourrait en rester là, mais ignorer les aspects moins consensuels ne serait pas responsable. L'objectif de dynamiser le village peut être qualifié de « peut mieux faire ». Même si les 2 manifestations annuelles (concerts) sont reconnues, appréciées et qualifiées de très positives. La salle des fêtes, ou plus précisément son absence prolongée depuis bientôt 3 années (le 1 mai) est un handicap considérable qui entretient les clivages locaux. Pour les optimistes, on n'a jamais été aussi proche de l'issue et pour les autres le « bout du tunnel » n'est pas en vue.

Alors, dans ce village exceptionnel par ses 3 sociétés musicales, les « Cuivres de Poncins » proposent une fête de la musique sur les bords du Lignon (non moins exceptionnels) avec la fanfare de St Germain Laval - Poncins et la chorale Mélodie. Leurs réponses sont attendues. Elle aura lieu le samedi 22 juin 2013.

Autre proposition faite à **toutes** les associations locales d'une prestation offerte (apéritif concert par exemple) en 2013 lors d'une manifestation d'intérêt publique.

FOOTBALL CLUB de la PLAINE CLEPPÉ-PONCINS

En cette nouvelle année, le F C Plaine vous souhaite une bonne et heureuse année. Nous sommes à la moitié de la saison et les effectifs sont stables.

L'activité reprendra après la trêve hivernale pour nos 5 équipes.

Pour débiter l'année dans la bonne humeur, le club organise à la salle des fêtes de Ste Foy St Sulpice sa soirée familiale (paëlla) le samedi 2 FEVRIER.

Inscription possible au 0620940851 ou au 0621834680

Au stade de Naconne, vous pouvez noter :

Le samedi 4 mai le tournoi des jeunes U11 et U13 sur la journée, ainsi que les dates des matchs des seniors : le 27 JANVIER ; 03 FEVRIER ; 10 MARS ; 24 MARS ; 14 AVRIL ; 21 AVRIL ; 12 MAI

Fin de saison, au mois de JUIN, une journée détente est prévue, plusieurs pistes sont à l'étude dont la loge des gardes.

La saison 2012/2013 se clôtura par l'Assemblée Générale le vendredi 21 JUIN.

La Pétanque Poncinoise

Association affiliée à la FFPJP sous le N° 42039.

Correspondance - 42110 PONCINS

Bernard Foyatier - La Tuilerie - 42110 PONCINS

Notre association la Pétanque Poncinoise a tenu son assemblée générale le 30 novembre 2012 à la Mairie. A l'issue de celle-ci un nouveau bureau directeur a été constitué, il est composé de :

Président	Bernard Foyatier	La Tuilerie 42110 Poncins
Vice-présidente	Monique Ville	La Poterie 42110 Poncins
Trésorier	Philippe Villard	Allée des Charmilles 42600 St-Paul d'Uzore
Secrétaire	Mathieu Delorme	Lot Clair Matin 42130 St-Etienne-le-Molard
Trésorier adjoint	Éliane Thiollier	3 rue Hercule Romain 42110 Feurs
Secrétaire adjoint	Alain Faustin	37, rue Bourgneuf 42000 Saint-Etienne

Membres : Robert Ville, René Ribeyrol, Laurent Foyatier, Lucien Planche, Julien Levet.

Calendrier des activités pour l'année 2013.

- **Retrait des licences et des cartes de membres honoraires avant le 12 mars** auprès de **Bernard Foyatier**.
- **Repas le dimanche 17 mars à midi** : inscription avant le samedi 9 mars.
- **Vide greniers** sur le champ de foire le **mercredi 8 mai** à partir de 7 heures.
- **Challenge Pierre Joly** dans la cour de l'école le **dimanche 30 juin** à partir de 14 heures
- **Concours interne et journée détente**, dans la cour de l'école le **dimanche 14 juillet** à partir de 14 heures.
- **Concours semi-nocturne** en doublettes sur le terrain du Lignon le **vendredi 26 juillet** à partir de 18 heures.

Reprise des rencontres début avril, les vendredis à partir de 20 heures au terrain du Lignon.

Contact : **Bernard Foyatier** au **04 77 27 81 58**

Pour tous ces moments de plaisir : soyez présents...

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

Lors de son assemblée générale le 16 novembre l'A.C.P. une nouvelle fois a pu mesurer son dynamisme.

Manifestations et activités connaissent toujours un grand succès grâce à différentes équipes qui avec beaucoup de savoir faire et de bonne humeur donnent de leur temps.

Merci à tous.

Le calendrier 2013 a été établi :

Le 16 février : Concours de Scrabble à l'hippodrome de FEURS

Le 27 avril : Sortie semi-nocturne

Du 2 au 6 juin : voyage en Côte d'Opale

Le 8 juin : Concert de Mélodie en l'église de PONCINS

Le 7 juillet : Journée Détente

Le 12 septembre : Voyage d'une journée

Le 13 octobre : Journée Automnale

22 novembre : Assemblée Générale

Pour les différentes activités se reporter en fin du Bulletin dans : activités régulières.

La cotisation annuelle est maintenue au prix de 8€ par famille.

L'A.C.P. est ouverte à tous.

Un petit rappel : la collecte des bouchons pour Charles continue chez Rose et Pierre POMMIER

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour 2013.

Jean-Louis MAURINES

Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire (GRAL)

La mission du GRAL est de participer à l'élaboration de la carte archéologique de tout le département, impliquant une recherche systématique sur le terrain des vestiges du passé. Lorsque l'état des cultures le permet, il est réalisé une prospection en surface des terres pour rechercher des objets ayant appartenu aux anciens habitants (silex, céramiques, fragments de tuiles). Vous aurez peut-être l'occasion de rencontrer sur le terrain les prospecteurs du GRAL en action. Vous pourrez dialoguer avec eux sur leurs « trouvailles ».

GRAL

8, rue Desimiane de Montchal

42170 St Just St Rambert

Tél: 04 77 52 12 78

Fanfare Saint Germain Laval - Poncins

En 2012 la fanfare de St Germain Laval - Poncins a compté 38 musiciens dans ses rangs. Un effectif en constante augmentation depuis plusieurs années qui vient renforcer les différents pupitres pour la plus grande satisfaction de ses chefs Claude Pardon et Damien Chollet qui tout au long de l'année donnent de leur temps pour trouver et diriger de nouveaux morceaux. Ce perpétuel renouvellement de répertoire est un moyen pour les musiciens de travailler leur technique et de progresser tout en prenant du plaisir à pratiquer leur passion.

Cette année encore la fanfare a participé à une vingtaine de prestations principalement sous forme de défilé. Il faut préciser que notre formation est encore une des rares dans le département à faire ce type de prestation et qu'à ce titre elle est très sollicitée et ne peut répondre favorablement à toutes les demandes.

Dans les faits marquants de 2012, on notera la première participation de la fanfare aux journées de la fête de la fourme à Montbrison les 6 et 7 octobre donc c'était le cinquantième anniversaire cette année. Ces journées, qui ont rassemblées plusieurs milliers de spectateurs, ont été une grande expérience pour les musiciens et ont permis de mieux nous faire connaître localement. Dès le week-end suivant, le 15 octobre, la fanfare se déplaçait à Firminy pour la troisième fois en 4 ans pour le défilé d'ouverture de la vogue des Noix.

Mais l'événement majeur de cette année restera sans nul doute la fête de Sainte Cécile qui s'est déroulée sur le week-end du 24 et 25 Novembre à laquelle nous avons invité l'ensemble Phil'Harmonie Orchestra de Boissy le Châtel (77 Seine et Marne). Cette formation composée de 35 musiciens est arrivée à St Germain Laval le samedi en début d'après-midi après 8 heures de route. Après avoir pris ses quartiers dans les familles d'accueil, les deux formations répétaient en fin d'après-midi pour la première fois les 4 morceaux d'ensemble devant être joués en commun lors du concert le même soir. C'est donc vers 17h45 que le concert débutait avec la fanfare de St Germain Laval - Poncins qui interpréta une dizaine de morceaux puis la Phil'Harmonie Orchestra enchaîna avec un répertoire varié et une qualité d'interprétation qui ont ravi le public venu nombreux dans la salle des fêtes de St Germain Laval. Enfin le clou du spectacle fût lorsque les soixante musiciens montèrent ensemble sur scène pour conclure le concert avec des morceaux comme Show Must Go on de Freddy Mercury ou In the Navy du célèbre groupe Village People. Après une nuit qui fût courte, tous les musiciens se retrouvaient le dimanche matin dans les rues de St Germain Laval pour un défilé improvisé qui a animé le village avec des airs de samba et de banda. Ce week-end, qui s'est déroulé sous le signe de la musique et de l'amitié, a marqué les esprits mais aussi laissé de très bons souvenirs et les deux formations se sont quittées en se promettant de se revoir l'année prochaine mais cette fois-ci à Boissy Le Châtel.

C'est donc une année 2013 qui s'annonce sous les meilleurs auspices pour la fanfare de St Germain Laval dont le principal objectif est d'assurer sa pérennité en attirant de nouveaux pratiquants par un répertoire riche et constamment renouvelé mais également par la formation comme c'est le cas aujourd'hui avec de jeunes élèves qui viendront bientôt compléter les rangs de la fanfare.

Franck DEFRADE
Président

La vie en église

Poncins est l'un des cinq villages qui forment le relais "Rive gauche" avec Cleppé, Sainte-Foy, Mornand et Chambéon.

Avec cinq autres relais, ils forment la grande paroisse de Saint Paul en Forez Donzy.

Chaque village ou clocher est représenté par une ou deux personnes, ainsi le relais Rive gauche est représenté par : Joëlle Serraille pour Cleppé, Georges Saulnier pour Sainte-Foy, Nicole Bonnet pour Mornand, Marie-Hélène Michot pour Chambéon et Colette Blanchon pour Poncins.

Dans cette équipe sont aussi rattachés pour

Le domaine de la charité : Marie-Hélène Michot (Chambéon) et Marie Riffard (Poncins)

Le domaine de l'annonce de Jésus Christ : Valérie Chazot (Cleppé)

Les équipes relais de la paroisse Saint Paul en Forez Donzy au nombre de six, se réunissent régulièrement avec les prêtres. Elles ont pour mission de coordonner les différents groupes de chrétiens et veillent à ce que les différents services d'église soient présents et accessibles à tous. Les membres de l'équipe relais sont appelés à ce service d'église pour quatre ans, leur mandat est renouvelable une fois.

Dans notre paroisse Saint Paul en Forez Donzy un parcours de découverte de la foi est proposé aux enfants. Après une année d'éveil à la foi, ils commencent à l'âge de 7 ans, la pré initiation chrétienne qui sera suivie de trois années d'initiation chrétienne. Ce parcours les prépare progressivement à vivre leur première communion. Des personnes accompagnent parents et enfants lors de ce parcours initiatique, ce sont :

Éveil à la foi et pré initiation chrétienne : Sandra Raissant, téléphone : 06 62 81 27 69

Initiation chrétienne : Anne Richard, téléphone : 06 48 71 97 09

Notre paroisse propose aussi beaucoup d'autres "activités", notamment au rythme d'une réunion par mois : temps de partage de la bible, rencontre Mouvement Chrétien des retraités, temps de prière... qui sont ouverts à toutes et à tous.

Vous pouvez nous rejoindre aussi dans les équipes liturgiques (préparation d'animation des messes). Dans notre relais "Rive gauche" nous avons une messe par semaine, soit le samedi soit le dimanche. Les dates et horaires sont consultables soit à la Maison paroissiale de Feurs, soit au panneau d'affichage de l'église.

En ce début d'année 2013, ayons à cœur de nous ouvrir aux autres, sachons aussi aller à la rencontre de ceux qui sont en situation de détresse.

Essayons aussi de participer à la vie de notre paroisse pour que nos communautés restent vivantes et accueillantes, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Prêtre responsable	Père Ferdinand Makoko	04 77 26 08 58
Équipe relais	Colette Blanchon	04 77 27 84 34
Charité, visite aux malades	Marie Riffard	04 77 26 25 13
Baptême	Bérangère Vernet	Berangere\vacheron@yahoo.fr
Mariage	Père Ferdinand Makoko	04 77 26 08 58
Funérailles	Jeannette Bory 04 77 27 82 01	Marie Riffard 04 77 26 25 13

Notre équipe relais vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour 2013.

Calendrier des messes de la paroisse St Paul en Forez-Donzy

	1 ^{er} dimanche	2 ^{ème} dimanche	3 ^{ème} dimanche	4 ^{ème} dimanche	5 ^{ème} dimanche
Mornand		18 H 30			
Cleppé				9 H	
Sainte-Foy	9 H				
Chambéon			10 H 30		
Poncins					18 H 30

ÉTAT-CIVIL

Décès : 1

9 septembre : Mme Marthe BELLEDENT Les Bruyères

Mariages : 5

7 avril : Marine THIOLLIER et Frédéric SUSANA
 14 avril : Florence EXTRAT et Dominique FERRÉ
 19 mai : Laurianne RIVET et Julien BRUNIER-COLLET
 28 juillet : Ludivine MATHIEU et Jérôme CADORET
 28 juillet : Sandrine RIBEIRO et Aurélien AUBERT

Naissances : 10

14 mars : Lyssia PEIRO Val du Lignon
 10 avril : Lylian MEDINA Le Bourg
 10 avril : Lyla PIGNARD DURRET Les Rôtis
 13 avril : Léandre DUMAS Rampeau
 26 avril : Lili BURNOD BAJARD La Beaugendre
 30 avril : Théo PREYNAT Les Rôtis
 2 juin : Noémie VIALLY Les Rôtis
 7 juillet : Timeo SINTUREL Les Rôtis
 10 sept. : Jules RICHARD Le Bourg
 20 nove. : Léane DUSSER Val du Lignon

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Année 2012-2013

JANVIER 2013

Samedi 19	Assemblée générale Amicale Boules 9 H 30 Local Boules
Samedi 26	Assemblée générale CPNA 9 H Local Boules

FÉVRIER 2013

Samedi 9	Concours de belote Amicale Boule Local des boules 14 H
Mercredi 13	Concours de belote FNACA Local des boules 14 H
Samedi 16	ACP Concours de Scrabble Equiforum Feurs 14 H
Mercredi 20	Après-midi détente bugnes FNACA Local des boules 14 H

MARS 2013

Samedi 16	Master Class Cuivres de Poncins Cantine Pétanque Poncinoise : Repas
Dimanche 17	Concert Cuivres de Poncins 16 H Église Cantine
Lundi 19	Commémoration FNACA Cimetière 18 H
Jeudi 21	Réunion UFOLEP : préparation de la Ligérienne
Samedi 23 Dimanche 24	Théâtre à St Etienne le Molard
Vendredi 29	Réunion du Comité de la Foire Mairie 20 H 30

AVRIL 2013

Dimanche 14	FNACA Repas annuel
Vendredi 19	Comité de la Foire Mairie 20 H 30
Samedi 27	ACP Sortie semi-nocturne 18 H 30

MAI 2013

Mercredi 1 ^{er}	Concours de boules FNACA Challenge COUZON - ROUCHON
Mercredi 8	Pétanque Vide-grenier Champ de Foire + Préau 7 H Commémoration du 8 mai 1945 10 H à la Mairie
Vendredi 17	Préparation de la Foire Mairie 20 H 30
Samedi 18	Amicale Boule Poncinoise Challenge Bacconin Vialleron 14 H
Dimanche 26	Fête des Mères Mairie 11 H

JUIN 2013	
Samedi 1 ^{er}	Foire aux cerises Brocante sur le foirail
Dimanche 2 au Jeudi 6	Association Culturelle Poncinoise Voyage de 5 jours
Samedi 8	Concert Mélodie Eglise
Jeudi 13	Amicale Boules Challenge Pierre Salot 9 H 30
Samedi 22	UFOLEP La Ligérienne Cantine 7 H Fête de la Musique
Dimanche 23	Challenge Pierre Joly Cour de l'École et préau 14 H
Mercredi 26	Les Cuivres de Poncins Maison de Retraite de Feurs
Samedi 29	Amicale Classe 64 Pique-nique

JUILLET 2013	
Vendredi 5	Pique nique Sou de l'École
Dimanche 7	ACP Journée détente Préau et cour de l'École 9 H
Dimanche 14	Lâcher de ballonnets 11 H Cantine Concours de pétanque (licenciés et membres honoraires) Pétanque Poncinoise 14 H Terrain de la Cantine
Vendredi 26	Concours de pétanque semi-nocturne 18 H Pétanque Poncinoise Terrain de la Pétanque

AOÛT 2013	
Mercredi 21	Pique-nique Inter-comités FNACA Balbigny

SEPTEMBRE 2013	
Jeudi 8	ACP Voyage d'un jour

OCTOBRE 2013	
Mercredi 9	FNACA AG Local des boules 15 H
Dimanche 13	ACP Journée automnale
Vendredi 18	Comité de la Foire Assemblée générale Mairie 20 H 30

NOVEMBRE 2013	
Lundi 4	ACP Préparation de l'AG Salle de l'Ancienne Forge 20 H
Lundi 11	Commémoration du 11 novembre 1918 Mairie 10 H
Vendredi 22	Assemblée générale ACP Mairie 20 H
Dimanche 24	Amicale classe 64 AG Mairie 10 H 30
Vendredi 29	Comité de la Foire Mâchon Pétanque Poncinoise Assemblée générale Mairie 20 H 30

DÉCEMBRE 2013	
Dimanche 1	Les Cuivres de Poncins : Ste Cécile

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

- SCRABBLE** : Tous les Jeudis à 14 H 30 Salle de l'ancienne forge
Maguy NOAILLY Tél : 04.77.27.86.68
- CHANT** : Le Mercredi à 18 H 00 tous les 15 jours Mairie
Jeanne BORY Tél : 04.77.27.82.01
- BELOTE** : Le 1er et 3ème Lundi de chaque mois 14 H Salle des Boules
Bernadette MOREL Tél : 04.77.27.81.66
- TAROT** : Le 1er Vendredi de chaque mois 20 H Salle Amicale Boules
Christian DELORME Tél : 04.77.27.80.18
- TRAVAUX MANUELS**: Le Vendredi 14 H 30 à 18 H 00 Salle de l'ancienne Forge
Claudette PLANCHE Tél : 04.77.27.87.33
- MYCOLOGIE** : Sorties affichées dans la vitrine de l'ancienne boulangerie
Jean Marc BOURG Tél : 04.77.27.81.42
- MARCHE** : 2ème et 4ème mercredi de chaque mois 14 H Place de l'église
Et Salle des Boules
Jacqueline BEAU Tél : 04.77.27.84.54

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE : Josiane RICHARD

Tél : 04.77.27.84.46

Lundi matin 8 H 45 à 9 H 45 Salle de Chambéon

PÉTANQUE PONCINOISE : Bernard FOYATIER

Tél : 04.77.27.81.58

Tous les vendredis à partir du 20 avril au terrain de la pétanque à 20 H 15 et dès le mois de mars en fonction du temps

CPNA (Club Pêche Nature de l'Astrée) : Alain de BOMPUIS

Tél : 04.77.27.82.18

Sorties tous les mercredis de juillet 9 H à 11 H : initiation à la pêche à la mouche

FOOTBALL CLUB CLEPPÉ-PONCINS : Joël LIANGE

Tél : 04.77.28.30.90

Ecole de foot tous les mercredis à partir de 15 H (6-12ans)
Entraînement seniors mardi et vendredi à 18 H 30 au Stade du Lignon

BIBLIOTHÈQUE : Jean Pierre CHEBANCE

Tél : 04.77.27.81.93

Mardi 16 H 30 à 17 H 30
Vendredi 16 H 30 à 18 H 30
Samedi 10 H à 11 H Le 1er samedi de chaque mois

TENNIS CLUB PONCINOIS : Jean François CHAUVE

Tél : 04.77.27.85.15

Stage de tennis enfants du Mardi 26 avril au Vendredi 29 avril
Stage de tennis enfants du Lundi 4 juillet au Vendredi 8 juillet

ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS : Roger SAINT POL

Tél : 04.77.27.83.96

Tous les samedis de 10 H à 12 H : répétition d'orchestre Salle Frédéric Pommier

Informations municipales

Voirie

Le chemin des Odinets et une partie du chemin de la Sciolet à Goincet ont été rénovés.
Pour 2013, les chemins de la Roche et des Amoureuses ont été présentés pour une demande de subvention au Conseil Général.

Vitesse

La vitesse excessive est un problème récurrent pour la qualité de vie de nos administrés. Nous sommes alertés régulièrement sur la vitesse excessive constatée dans la traversée du Bourg. Bien que la vitesse soit limitée à 50 km/h, il est souhaitable que les automobilistes ralentissent nettement dans la traversée du village. Les forces de l'ordre sont là pour effectuer des contrôles.

Départ en 6^{ème} :

En fin d'année scolaire, les élèves de CM2 quittant l'école de Poncins ont reçu des mains de Julien Duché, Maire, un dictionnaire. Les bénéficiaires ont été : Lisa Burnichon, Florian Cheucle, Florian Dupont, Clément Fouquet, Orane Jarrafoux, Jean Marnat, Florent Moulard, Alexia Sallet et Maxence Thiollier. Bon vent pour le Collège !

La Ligérienne :

Le samedi 23 juin, se déroulait à Poncins la traditionnelle épreuve cyclotouriste organisée par l'UFOLEP, « 'La Ligérienne » comportant des parcours de distance variable. Cette épreuve qui a drainé plus de 300 participants permet aux cyclotouristes de découvrir notre région. Bravo aux organisateurs et aux cyclotouristes.

14 juillet :

La fête nationale a été bien fêtée à Poncins. Organisé par la municipalité, un lâcher de ballonnets a permis à de nombreux ballons de s'envoler vers d'autres cieux en se dirigeant vers le Sud-ouest. La Mairie attend maintenant les cartes d'expédition.

Ecobuage :

Pour tout projet d'écobuage, veuillez vous adresser à la Mairie. C'est une obligation !

Bruits de voisinage :

Nous sommes régulièrement interpellés par des « conflits » de voisinage liés aux bruits. Un arrêté préfectoral définit les droits et surtout les devoirs en la matière. Renseignez-vous à la Mairie et surtout faites preuve de compréhension !

Chiens errants :

Les chiens errants sont interdits et engagent la responsabilité des propriétaires s'ils sont la cause d'accidents ou de dégâts.

Repas des Anciens :

Mardi 18 décembre, nos anciens âgés de plus de 65 ans ont été invités à l'Auberge de la Sauzée de St Cyr les Vignes. C'est une centaine de convives qui apprécieront le bon repas et le plaisir des retrouvailles.

Fête des Mères :

Le dimanche 24 juin étaient honorées les nouvelles mamans depuis la précédente fête des mères de 2011.

Date de naissance	Prénom	Nom	Parent	Adresse
7 juin 2011	Rafaëlle	DELORME	Fabrice	La Croix Blanche
25 août 2011	Ezékiel	CHARNAY	Régis	Val du Lignon
7 septembre 2011	Calista	LORCA	Jérôme	La Chénaie
9 septembre 2011	Soléane	BORDAS	Florian	La Croix Blanche
19 octobre 2011	Madeleine	CHAPET	Philippe	La Beaugendre
19 octobre 2011	Maxence	TRICAUD	Patrick	Les Rôtis
21 octobre 2011	Clara	GUILLOT	Jonathan	Hameau des Varennes
27 octobre 2011	Ruben	MARRON	Wolfgang	Les Gouttes
14 mars 2012	Lyssia	PEIRO	Grégory	Val du Lignon
10 avril 2012	Lilian	MEDINA	David	Le Bourg
10 avril 2012	Lyla	PIGNARD	Mickaël	Les Rôtis
13 avril 2012	Léandre	DUMAS	Jean Philippe	Domaine de Rampeau
26 avril 2012	Lili	BURNOD	Anthony	La Beaugendre
30 avril 2012	Théo	PREYNAT	Stéphane	Les Rôtis
2 juin 2012	Noémie	VIALLY	Sébastien	Les Rôtis

Urbanisme :

Pour tous travaux d'urbanisme, de clôture, d'alignement, de travaux divers : murs, agrandissement, création d'un garage, d'un abri de jardin renseignez-vous à la Mairie avant d'entreprendre quoi que ce soit. Certains ont des difficultés quand il est trop tard !

Adresse courriel (ou email)

Les personnes qui souhaitent recevoir directement les informations communales peuvent adresser leurs coordonnées informatiques à la mairie.

Ordures ménagères :

Le traitement des déchets est l'affaire de tous. Nous ne pouvons que vous inciter à bien trier vos déchets et à faire usage avec soin des différents bacs à votre disposition :

- dans la caissette jaune ou le sac jaune, les déchets papiers et cartons, cartonnettes et briques en tout genre, boîtes de conserve, journaux, bouteilles plastiques,
- les bouteilles en verre doivent être apportées aux bennes à verre.

Vous pouvez emmener à la déchetterie tous les déchets volumineux et les encombrants.

Site internet

La commune de Poncins dispose d'un site internet :

<http://www.feursenforez.fr/poncins/>

Donnez-nous vos remarques à :

mairie.poncins@wanadoo.fr

Vos correspondantes de presse :

Pour votre quotidien La Tribune Le Progrès :

Jacqueline Couturier Tél : 04.77.27.89.89
Mail : couturier-jacqueline@wanadoo.fr

Pour l'ESSOR et PAYSANS de la LOIRE :

Claudette DURON Tél : 04.77.27.80.19

Office du Tourisme de Feurs

Tél : 04.77.26.05.27
Site : www.feurs-tourisme.fr/



ACP : les travaux manuels en action



Sou de l'École : les jeux de fin d'année



Vue de l'école en avion



EMP : fête de la musique au Lignon



Fanfare St Germain Laval-Poncins



Sortie champignons de l'ACP



Réunion des Présidents d'associations



ACP : l'assistance à l'assemblée générale



Pétanque Poncinoise : le bureau



Le conseil municipal dans les années 1980